

BORDEREAU D'ENVOI

AFFAIRE

O. V. N. I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V. N° 975 / 1981.

OBJET DE LA PROCÉDURE

- Apparition d'^{un} O.V.N.I. -

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
→ NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

81306729

ENQUÊTE

- | | |
|-------------------------------------|----------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> | PRÉLIMINAIRE |
| <input type="checkbox"/> | FLAGRANT DÉLIT |
| <input type="checkbox"/> | COMMISSION ROGATOIRE |

AUTRE

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	- Procès-verbal de Synthèse et des mesures prises.
2	- Photo-copie carte 1/25000 ^e de la région concernée par l'apparition de l'OVNI.
3	- Graphe sommaire de l'OVNI, établi par Mme
4	- Audition de Mme
5	- Audition de Mr.

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)
NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DESTINATAIRES	1		2		3		4		5	
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A ... <u>TOLON</u> .										
1 M. le Préfet du Var à <u>TOLON</u> .										
1 Général Commandant la 4 ^e .R.A. à <u>AIX EN PROVENCE</u> .										
2 M. le Ministre des Armées, Direction de la Gendarmerie et de la Justice militaire, Bureau emploi renseignements, Section opérations à <u>PARIIS</u> .										
1 ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt <u>APT.</u>										

 SUITE DU B.E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

VU ET TRANSMIS PAR:

21 OCT 1981

CODE UNITÉ
04561...*PROCÈS - VERBAL N°
P.V. N° 973/81***

197

Renseignements

Administratifs

N° PIÈCE

N° FEUILLET

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

... Apparition d'OVNI.

NOUS SOUSSIGNÉ(S)

Adjudant, O.P.J.
gendarmerie, A.P.J.

TITRE DE LA SUITE

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE - HEURE

CE JOUR quatorze octobre mil neuf cent quatre-vingt un, à dix-sept heures cinquante, nous présentons à notre brigade Madame , nous signalant qu'il se présente à nous un OVNI se déplaçant dans le ciel à Ollioules.

... Date et Heure apparition de l'OVNI :

Le 14 Octobre 1981 entre 14 heures 30' et 14 heures 45' . -

... Lieux de l'apparition de l'OVNI :

Commune d'OLLIOULES (Var) - Basse agglomération - lieu dit "La Courtine" - colline face à notre brigade - voir plan joint - Pièce n°2. -

... Coordonnées UtM :

31 T GH 325 805. -

... Météo du 14 Octobre 1981 : -

Après renseignements recueillis auprès de la météorologie nationale à TOULON, ce service nous fait savoir que la visibilité était bonne jusqu'à 35 Km, le vent était d'OUEST, d'une force de 14 nœuds et que la température était de l'ordre de 19°8. -

... Direction prise par l'OVNI :

Il a été vu se déplaçant et se dirigeant dans le sens : NORD - OUEST. -

... Signalisation de l'OVNI :

A un aspect général cylindrique - de couleur ferblanc - avec une bande noire en son milieu - l'avant est conique - croquis sommaire effectué par Mme , tel que l'OVNI, lui est apparu - Pièce n°3 -

... Vitesse de l'OVNI :

Il se déplace doucement, sans bruit - circulant à 50 mètres au-dessus de la colline soit à 350 m d'altitude environ. -

... Mesures prises :

. Les témoins ont été entendus : Pièces n°4 & 5. -

. Avons rendu compte à notre Commandant de Compagnie à n° 203 en date du 14.10.1981. - , par message radio

. Après enquête aucun autre témoin n'a été découvert. D'autre part, aucune incidence sur les animaux domestiques n'a été constatée. -

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DATE DE CLÔTURE

LE 19 OCTOBRE 1981.

DESTINATAIRES

<input type="checkbox"/>	1	Parquet TOULON.
<input type="checkbox"/>	1	M. le Préfet du Var TOULON.
<input type="checkbox"/>	1	Général Cdt la GARA à AIX EN PROVENCE
<input checked="" type="checkbox"/>	1	Fonds Historique des Archives à PARIS. - ARRIVAGE.

VU ET TRANSMIS PAR
LE COMMANDANT D'UNITÉ

SIGNATURE ET CACHET

GENDARMERIE NATIONALE
COMPAGNIE DU ESCADRON
TOULON
UNITÉ
B.T. OLLIOULES
P.V. N° 975 / 1971

CROQUIS DE L'ÉTAT DES LIEUX

2 NO^{ME} 1/1 FEUILLET
CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

LORSQU'IL EST FAIT EMPLOI DE COULEUR POUR L'EXÉCUTION DU CROQUIS N'UTILISER LE ROUGE QUE POUR DÉSIGNER LE POINT DE CHOC.

MESURES DE BASE, RELEVÉES A PARTIR DES POINTS FIXES

DE (DU) ▾ AU POINT FIXE N° ▾ DISTANCE EN MÈTRES

● LÉGENDE

ÉCHELLE: 1/25000

SYMBOLE DÉSIGNATION

OVNI... Apparition de l'OVNI et sa direction.

Lieux où se trouvaient Mme et Mr lors de l'apparition de l'OVNI.

RN 8e

AUTOROUTE B 52e

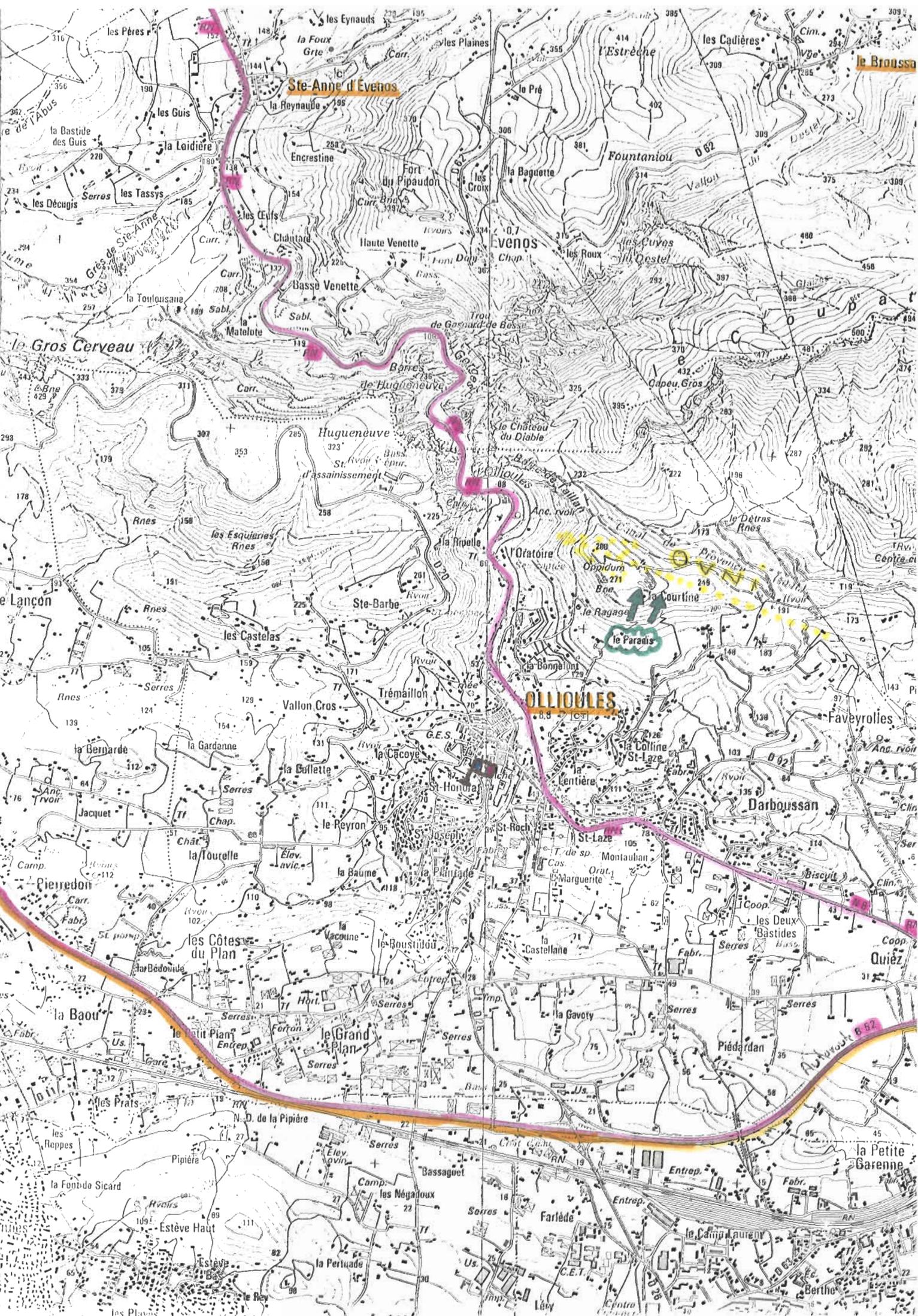
Implantation de la Brigade Territoriale d'OLLIOULES.

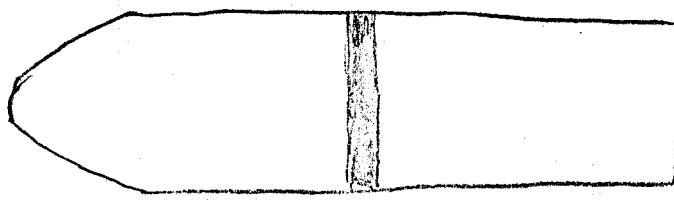
PLANCHE DE PHOTOGRAPHIES JOINTE

FIGURATIF DES PLACES OCCUPÉES DANS LES VÉHICULES, UTILISÉ POUR L'IDENTIFICATION CONVENTIONNELLE.



4	7	1
5	8	6
3	9	2





---- Croquis sommaire de l'OVNI, établi par
Mme

-o-o-o-o-

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION DE

TÉMOIN

AUTRE CAS

N° PIÈCE

N° FEUILLET

PROCÈS-VERBAL (INCLINÉE)

P.V. n° 973 / 81 -

1 / 1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

date et heure nous trouvant à (lieu)

Ce jour **quatorze octobre mil neuf cent quatre vingt un, nous trouvions au bureau de notre brigade,**

Nous soussigné(s)

gendarme, A.S.D.Vu les articles **20 & 75**

du code de procédure pénale,

et conformément aux ordres de nos chefs, nous rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, déguisés en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

• PERSONNE CONCERNÉE

PHONE) que nous

déclare à 16 heures :

nous Ce jour 14 Octobre 1981, entre 16 heures 30^e et 16 heures 45^e, en sortant de mon domicile, en compagnie de Monsieur , nous avons aperçu un objet volant non identifié.

nous Il s'agit d'un objet de forme cylindrique, de couleur fer bleue, avec une raie noire en son milieu, se faisant un bruit, se déplaçant dessus et se dirigeant vers le NORD-OUEST.

nous Le temps était clair et le soleil brillait. Sur cet objet les rayons de soleil brillaient sans nous éblouir et nous avons pu distinguer cet objet et le suivre des yeux, pendant une minute environ.

nous C'est en lisant le journal local d'aujourd'hui que j'ai fait le rappellement de cet objet non identifié : de forme cylindrique, sans aile ni queue.

LE 14 OCTOBRE 81 à 16 heures 15^e.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

Je personne entendue :

L'ASD.

PROCÉDURE

ENQUETE POUR FAUCHAGE

 PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION DE **TÉMOIN**

AUTRE CAS

N° PIÈCE N° FEUILLET

5**1 / 1.**

PV. N° 973 / 1931

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

date et heure nous trouvant à (lieu)

Ce jour **15/10/1931 à 8 heures 30, nous trouvant à OLLIOULES, au bureau de notre brigade.**

Nous soussigné(s)

Gendarme APJ.

Vu les articles

20 et 79

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

• PERSONNE CONCERNÉE**qui nous déclare : - - -**

— Hier aux environs de 14 heures 30 - 15 heures, je me trouvais quartier du "Paradis à OLLIOULES. En compagnie de mes ..., alors que nous sortions de son domicile, nous avons aperçu dans le ciel, un objet volant d'une forme peu naturelle.
— Il s'agit d'un objet de forme cylindrique de couleur aluminium qui semblait affilé d'un côté. Cet objet de déplacement à allure lente se dirigeant NORD-OUEST.
— Al : Je ne puis estimer à quelle altitude il se trouvait.
— Al : Je n'ai pas vu d'ailes ni aileron. Je n'ai vu qu'une forme cylindrique sans marque particulière. Il m'a semblé que cet objet était plus épais sur le milieu.
— A l'heure à laquelle j'ai fait cette constatation le ciel était dégagé et très clair.
— Je n'ai pas remarqué autre chose, étant donné que j'ai la vue assez faible. Je peux comparer cet objet à un genre de fuselage d'avion sans ailes.
— Al : Au moment des faits il n'y avait aucun animal à proximité de nous ou dans les environs.
— Le 15 octobre 1931 à 8 heures 30, - - -
— lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste, et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher. - - -

La personne entendue.**L'A.P.J.**